



Avignon, le 21 juin 2011

L'inspecteur d'académie directeur des services départementaux de l'Education nationale

à

# INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE

IEN-A

Dossier suivi par Valérie DUBOC Téléphone 04 90 27 76 58 Fax 04 90 82 96 18 Mél. valerie barberio @ ac-aix-marseille.fr

#### Mesdames et Messieurs

- les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscription
- les conseillers pédagogiques
- les directeurs et enseignants des écoles publiques élémentaires et maternelles
- les membres des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
- les enseignants de SEGPA et d'UPI
- les enseignants de l'EREA de Vedène
- les personnels 1<sup>er</sup> degré exerçant en collège ou en lycée

49 rue Thiers 84077 Avignon

Objet : Volet départemental du plan académique de formation (VDPAF) 2011-2012

#### APPEL A CANDIDATURE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

L'accès aux formations proposées dans le volet départemental du plan académique de formation continue pour l'année scolaire 2011-2012 est ouvert à l'adresse suivante :

## https://gaia.orion.education.fr/ga84

L'inscription aux formations du VD-PAF se fera uniquement par internet du :

# Lundi 27 juin 2011 au Mardi 19 Septembre 2011 inclus

NB: Vous pourrez modifier vos vœux pendant toute la durée d'ouverture de la campagne à condition d'avoir conservé la clé d'inscription qui vous est donnée lors de votre première connexion.



2/3

De même, les candidats aux stages sont priés de consulter les descriptifs figurant dans GAIA et détaillant les modalités précises du stage (lieu, date, horaire)

Je vous rappelle par ailleurs que :

1. Vous avez la possibilité de solliciter 3 stages au maximum parmi les stages à candidature individuelle.

### 2. En ce qui concerne les stages de 2 semaines dits R2 :

- Les stagiaires retenus seront remplacés dans leur classe par un professeur des écoles titulaires-remplaçants (TR) ou par un professeur des écoles stagiaires (PES) qui effectuera un stage en responsabilité.
- . Les instituteurs et les professeurs des écoles à temps partiel peuvent faire acte de candidature sous réserve de transmettre au service DVRH un courrier précisant que leur classe sera libérée pendant les 2 semaines de stage et qu'ils participeront au stage à temps complet.
- . Les **maîtres de classes spécialisées** pourront faire acte de candidature. Ils seront remplacés par un TR. Les maîtres de réseaux d'aide spécialisée peuvent faire acte de candidature. Ils ne seront pas remplacés.
- . Les titulaires-remplaçants peuvent également faire acte de candidature.
- . Si un directeur partiellement déchargé de service est candidat à un R2, il devra préciser par courrier transmis à la DVRH que sa candidature a fait l'objet d'un engagement de l'équipe pédagogique selon lequel, d'une part, l'enseignant remplaçant aura à temps plein la classe du directeur et d'autre part, la décharge sera transférée à un adjoint qui assumera provisoirement la fonction de direction.
- . Les maîtres s'engagent à ne pas programmer durant cette période des activités qui se dérouleront hors du lieu d'exercice habituel (classes de mer, classes vertes, classes de découverte, classes transplantées, etc...).

#### 3. Les priorités :

Une priorité pourra être donnée à une candidature pour tenir compte des observations portées sur le rapport d'inspection.

#### 4. Inscription à des dispositifs du volet académique du PAF 2011-2012

Aller sur la page d'accueil du site du Rectorat et cliquer sur l'icône "PAF 2011-2012" puis suivre les indications. Les formations académiques concernent les directeurs, les personnels de l'ASH, les personnels du CASNAV, les personnels des équipes de circonscription (IEN, conseillers pédagogiques, animateurs informatiques).



3/3



**Bernard LELOUCH** 

PJ: Annexe 1: Tutoriel utilisation GAIA

Annexe 2 : Plan départemental de formation 2011-2012

# **TUTORIEL GAIA**

## **Munissez-vous de votre NUMEN**

Sur internet, entrez l'adresse suivante :

https://gaia.orion.education.fr/ga84

1) Vous arrivez sur cette page d'accueil :



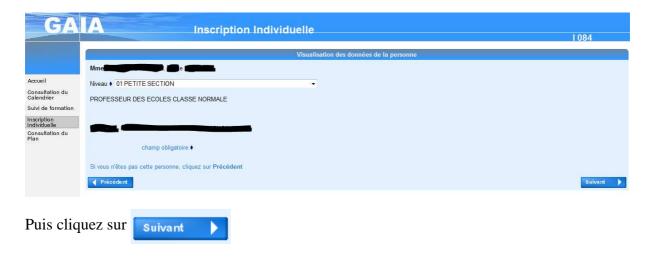
NB: Veillez à toujours avoir la mention « Inspection académique de Vaucluse » ou 084 sur les pages GAIA. Attention, si vous cliquez sur la touche « Précédent » de votre navigateur vous risquez de basculer sur la page académique et ne pourrez plus vous inscrire au plan départemental.

Si cela se produit, rentrez à nouveau l'adresse mail et veillez à ne plus cliquer sur « Précédent ».

- 2) Cliquez sur Inscription individuelle, la page ci-dessous apparaît :
- 3) Entrez votre NUMEN dans la fenêtre de gauche ou, si vous ne l'avez pas, entrez vos noms et date de naissance dans la fenêtre de droite. Puis, cliquez sur



**4**) Dans la page ci-dessous, **sélectionnez le niveau de classe** dans lequel vous exercerez à la rentrée 2011 si vous le connaissez, sinon, saisissez le niveau actuel



5) Dans la fenêtre suivante, saisissez le numéro du dispositif auquel vous voulez vous inscrire (11D08400\_\_ ).



Vous aurez **préalablement** trouvé ce numéro de dispositif soit:

- en **consultant l'annexe 2** sur laquelle figurent les intitulés et codes de chaque dispositif à candidature individuelle du département
- en **cliquant** sur le menu déroulant **Thème**consultant tous les thèmes des stages de l'année
- en consultant le plan à partir de la page d'accueil de GAIA en cliquant sur

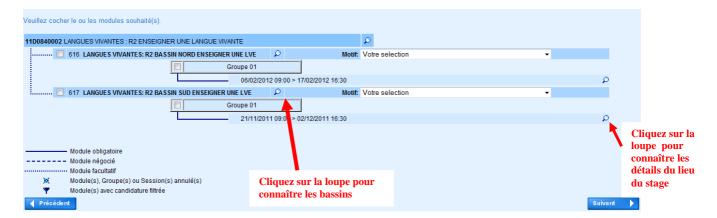
Consultation du

NB: Je vous rappelle **que vous ne pouvez vous inscrire QUE sur des modules à CANDIDATURE INDIVIDUELLE**, les modules à candidature désignée faisant l'objet d'une inscription par les circonscriptions.

6) Une fois votre dispositif sélectionné, <u>cliquez sur l'intitulé souligné</u> comme ci-dessous



## 7) Vous arrivez sur la page ci-dessous :

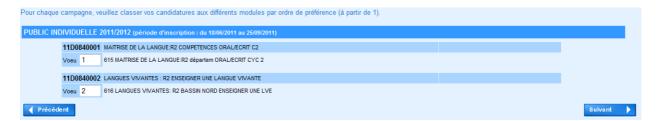


#### Pour consulter le détail du module :

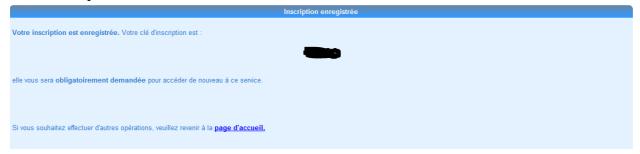
Cliquez sur les loupes qui se situent sur la même ligne que le module. Vous trouverez ainsi des renseignements sur le déroulement du stage (lieu, date, modalités particulières...).

**NB**: S'il y a deux modules, cochez le module qui correspond à votre bassin de formation Attention, vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire sur le bassin dont vous dépendez. L'inscription sur un bassin erroné ne sera pas retenue :

- Bassin Nord : si vous êtes affecté sur une école des circonscriptions d'Avignon 1, Bollène, Orange, Carpentras, Sorgues
- Bassin Sud : si vous êtes affecté sur une école des circonscriptions d'Avignon 2, Apt, Isle Sur Sorgue, Pertuis, Cavaillon
- 8) Après avoir consulté le détail, si vous voulez vous inscrire, cochez la case correspondant au module qui vous intéresse. Dans le menu *Motif*, sélectionnez « Développement de qualifications ou acquisitions nouvelles » puis cliquez sur Vous avez la possibilité de sélectionner trois vœux au maximum. Pour cela, vous pouvez recommencer les opérations des étapes 5 à 8.
- 9) Enfin, vous devez classer vos vœux par ordre de préférence



## **10**) Puis cliquez sur **Confirmer**



**IMPORTANT**: Noter **IMPERATIVEMENT** la <u>clé d'inscription</u> qui vous est donnée et **gardez-la** car elle sera valable tous les ans. Cette clé est aussi nécessaire pour apporter des modifications à vos vœux jusqu'à la fin de la campagne.

## PDF 2011/2012

N°	PDF 2011/2012					
	N°module	Type de	Intitulé du module	Nb jours	Nb	
dispositif		candidature			stagiaires	
11D0840001	615 616	Individuelle Individuelle	R2 départemental Maîtrise de la langue: oral / écrit Cycle 2 R2 bassin Langue Vivante Nord	8	20	
11D0840002	617	Individuelle	R2 bassin Langue Vivante Notu	8	20	
11D0840003	618	Individuelle	R2 bassin Mathématiques Nord	8	20	
11D0840004	619	Individuelle	R2 bassin Histoire des arts Sud	8	20	
11D0840005	620	Individuelle	Préparation au CAFIPEMF	3	20	
11D0840006 11D0840007	621 624	Individuelle Individuelle	R2 bassin Sciences Sud R2 départemental Les langages en maternelle	8 8	20	
		Désignée	PE nouvellement nommés en CLIN	3	20	
		Désignée Désignée	Stage filé CLIN Accueillir un ENAF	1	15	
		D (sing (s	Advertation à librarile IIII IO Comme		0.0	
		Désignée Désignée	Adaptation à l'emploi ULIS Segpa Scolariser un élève handicapé en classe ordinaire	2	20	
		Désignée	Formation continue des personnels ASH (Rased, Clis, Segpa, Ulis)	2	80	
		Désignée	Formation initiale CAPASH option D	70		
		Désignée	Formation initiale CAPASH option F	70		
		Disignio	EDC activités agretimes	2	21	
		Désignée Désignée	EPS activités aquatiques  Langue régionale	2	35	
		Désignée	ERLŸ	3	15	
		Désignée	T1: Premier accueil en circo	1	36	
		Désignée	T1: Accompagnement pédagogique analyse de pratiques	2	36	
		Désignée Désignée	T1: Analyse des premières pratiques T1: Connaissance de l'ASH	10	36	
		Désignée	T1: Connaissance de l'ASH T1: Connaissance de la continuité école /collège	1	36	
				4	50	
		Désignée	T2: Entrée dans le métier	4	50	
		Désignée	Formation initiale des directeurs titulaires 2011	8 12	35	
		Désignée Désignée	Formation initiale des directeurs titulaires 2012 Formation initiale des directeurs non-titulaires	3	35 10	
		Désignée Désignée	ST1: Première journée d'accueil ST1: Stage de pratique accompagnée PEMF	1 8	2'	
		Désignée	ST1: Stage de formation IUFM F2	4	2′	
		Désignée Désignée	ST1: Stage filé ST1: Stage remplacement R2	33 8	2°	
		Designee	311. Stage reimpiacement N2	8	2	
		Désignée	Liaison GS/CP Apt	4	14	
		Désignée Désignée	Structuration des apprentissages en LVE au CE1 Structuration des apprentissages en LVE au CE1 Calavon	2 2	20	
		Désignée	LX Tavan Viala	1	10	
		Désignée Désignée	Utilisation du numérique à l'école Avignon 1  LX RRS Mistral	2	4( 15	
		Désignée	LX RAR ROUMANILLE	1	15	
		Désignée Désignée	LX RAR MATHIEU Pilotage départemental de l'éducation prioritaire	1 3	15	
		Désignée	Enseigner en milieu difficile Avignon 2	1	75	
		Désignée Désignée	Construire des compétences civiques et sociales Construire des compétences civiques et sociales	1	5°	
		Désignée	Construire des compétences civiques et sociales	1	2	
		Désignée	Construire des compétences civiques et sociales	1	33	
		Désignée Désignée	Construire des compétences civiques et sociales  Construire des compétences civiques et sociales	1	36	
		Désignée	Enseigne en classe unique ou école à deux classes Bollène	1	(	
		Désignée Désignée	Continuité des apprentissages GS/CP Suite évaluation d'école 2010/2011	4 25	19	
		Désignée	Suite évaluation d'école 2011/2012	1	20	
		Désignée Désignée	Pédagodie différenciée Enseigne en classe unique ou école à deux classes Carpentras	1	3 <sup>-</sup>	
		Désignée	Exploitation des évaluations CM2 Aubignan	1	12	
		Désignée Désignée	Exploitation des évaluations CM2 Carpentras	1	10 75	
		Désignée Désignée	Enseigner en milieu difficile Carpentras Stage TICE Caromb ,St-Pierre de Vassols, Serres	1	7: 1:	
		Désignée	LX Le Thor Collège des Pays de Sorgues LX Cavaillon	1	(	
		Désignée Désignée	Example	1 1	18	
		Désignée	LX Silve	1	10	
		Désignée Désignée	LX Garcin / Bouin LX Doche	1 1	10	
		Désignée	Découvrir l'écrit en maternelle Groupe 1 (Monteux)	2	1:	
		Désignée Désignée	Découvrir l'écrit en maternelle Groupe 2 (Secteur Pernes)  Accompagnement des dispositifs d'aide	2		
		Désignée	Géométrie et TNI au cycle 3	4	1:	
		Désignée Désignée	Formation aux premiers secours  Analyse des évaluations et nouveaux dispositifs pédagogiques A	2	10	
		Désignée	Analyse des évaluations et nouveaux dispositifs pédagogiques B	2	20	
		Désignée	Formation de formateurs	4	5	
		Désignée	DIF			
		Désignée	Groupe départemental EDV	5	10	
		Désignée Désignée	Groupe départemental Maîtrise de la langue Groupe départemental Arts et culture	3	10	
		Désignée	Groupe départemental Evaluation	3	1	
		Désignée	Groupe départemental Langues vivantes	3	1	
			Groupe départemental Mathématiques	2	11	
		Désignée Désignée	Groupe départemental Mathématiques Groupe départemental Astep et sciences	3	10	
		Désignée Désignée Désignée	Groupe départemental Astep et sciences Groupe départemental Dispositifs d'aide aux élèves en difficultés	3	1) 1)	
		Désignée Désignée	Groupe départemental Astep et sciences	3	1	

1